

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

18102

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BERNARD EL IDRISI EL RENDI

Date de naissance :

19/12/1990

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Docteur Mohamed LEBBAR  
CARDIOLOGUE  
4, Rue Allal Ben Abdellah  
Quartier des Hôpitaux - Casa  
Tél. 0522 86 33 66 - Fax: 0522 86 33 55

Cachet du médecin :

Date de consultation :

BERNARD EL IDRISI EL RENDI

Age :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Naevus Lentigous

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/06/2022	44,70



CENTRE CARDIOVASCULAIRE  
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66  
Télécopie : 05 22 86 33 55

E-mail : labcardio@menara.ma

**Docteur Mohamed LEBBAR**

Cardiologue Médico - Chirurgical

Casablanca, le

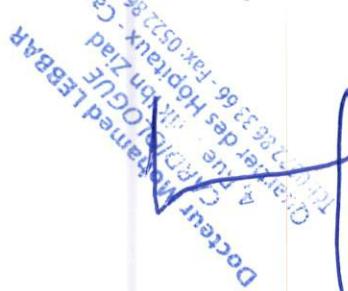
20.6.12

BERBAMI EL SOUSS EL JELLOU



PARVIS 5144

Zone 5  
144



4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux  
(Prolongement Faculté de Médecine vers lycée Mohammed V) - Casablanca 20360



CENTRE CARDIOVASCULAIRE  
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66  
Télécopie : 05 22 86 33 55

E-mail : labcardio@menara.ma

**Docteur Mohamed LEBBAR**

Cardiologue Médico - Chirurgical

Casablanca, le

26.11

### Note d'Honoraires

Nom/Prénom :

Bennai Elissa, a. Jel.

Nature d'examen :

: Edif/edif 100 n

: \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_

Total :

100 my

Somme arrêtée à :

Docteur Mohamed LEBBAR  
Centre Cardiovasculaire  
Les Hôpitaux  
Casablanca  
Tél. 05 22 86 33 66  
Fax 05 22 86 33 55

# CENTRE CARDIOVASCULAIRE LES HOPITAUX

Docteur Mohamed LEBBAR  
Cardiologue Médico Chirurgical

Secrétariat: 05-22-86-33-66  
Télécopie: 05-22-86-33-55  
Portable : 06 61 32 26 05  
Email: labcardio@menara.ma

Casa, le 20/06/2022

## ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

### **BERRAMI ELIDRISSI ELELMEHDI**

- PAS DE DECOLLEMENT PERICARDIQUE
- OG DE TAILLE NLE
- VALVE MITRALE EST NLE
- VALVE AORTIQUE EST NLE
- L AORTE ACSENDANTE EST NORMALE
- LES CAVITES DROITES SONT NLES
- PAS DE THROMBUS INTRACARDIAQUE
- VG NON DILATE
- FE ESTIMEE A 70%

C/C

**LA CINETIQUE SEGMENTAIRE DU VG EST NLE**  
OG DE TAILLE NLE  
**HYPERTROPHIE SEPTALE LEGERE**  
**LES PRESSIONS DE REMPLISSAGE SONT NORMALES**

Docteur Mohamed LEBBAR  
Cardiologue  
Rue Tarik Ibn Ziad Quartier des Hôpitaux Casablanca 20100  
Portable : 06 61 32 26 05

Nom: BERRAMI EL IDRISI EL MEHDI  
Date de naissance: 01/01/1990  
Sexe: Masculin  
Poids: -  
Taille: -

Identifiant: BER  
Médecin: cardio LEBBAR MOHAMED  
Raison sociale:  
Téléphone:  
Temps d'enregistrement: 20/06/2022

1/1

